ble et ont fait l'admiration de tous les hommes compétents : aussi ne serions-nous pas surpris d'apprendre que le premier prix a été enlevé haut la main par les gymnastes roubaisiens.

La *Tourquennoise* se trouvait, en troisième division, en présence de trente-quatre concurrents des plus sérieux et nous soutaitons vivement que la façon tout à fait satisfaisante avec laquelle les mouvements ont été exécutés vaille à cette jeune société ses premiers lauriers.

Dans le défilé qui a eu lieu le dimanche après-midi, en présence du Président de la République, la *Roubaisienne* avec ses 90 jeunes gens avait très belle allure et a soulevé des bravos sur son passage.

Malheureusement la pluie tombait toujours et, la fête terminée, forçait les gymnastes à se diperser.

Désireux de féliciter nos concitoyens je me rends au camp et, après avoir inutilement pataugé dans un véritable bourbier, je finis par découvrir un commissaire de la fête, membre de société parisienne, je crois, qui me paraît absolument navré de l'inclémence du temps, mais qui ne peut me fournir aucune indication sur l'endroit où gîtent nos amis.

Je rencontre enfin quelques membres de la *Roubaisienne* se promenant philosophiquement dans l'avenue de Vincennes en attendant l'heure de prendre un repas bien mérité. Ils doivent recevoir l'hospitalité dans un petit pavillon dépendant d'un atelier de menuisier.

Au banquet, présidé par M. Sansbœuf qui a eu lieu le soir, la *Roubaisienne* était représentée par son comité.

La matinée de lundi est restée brumeuse, mais le soleil n'a pas tardé à chasser les nuages : aussi la cérémonie de la présentation des sociétés au Conseil Municipal de Paris sur la place de l'Hôtel-de-Ville a complètement réussi, ainsi que la fête, dans l'après-midi, en présence du Ministre de la Guerre.

Nos sociétés ont pris part, aujourd'hui, dans d'excellentes conditions aux concours individuels.

Plusieurs de nos gymnastes se sont particulièrement distingués.

La *Tourquennoise*, reconnue, sans doute, trop forte pour la 3e division, a été classée aujourd'hui en seconde.

Ainsi que nous le disions en commençant, tous les membres de nos sociétés gymnastiques de Roubaix-Tourcoing se sont vaillamment comportés au grand concours de Paris, ils ont droit à nos plus sincères félicitations. J. P. L.

N. B. — Nous commettons peut-être une indiscrétion, mais nous savons de source certaine que la *Roubaisienne* obtient le premier prix au concours par section avec une avance de vingt points sur ses concurrents. Je vous confirmerai sans doute cette nouvelle par télégramme ce soir. Espérons que les échos de Paris retentiront ce soir des cris de « Vive Roubaix! vive Tourcoing! ».

***

(Dépêche de notre envoyé spécial.)

Paris, 11 h. soir.

Au grand concours national de sections, en division supérieure, le PREMIER PRIX a été décerné à la *Roubaisienne*, le deuxième à la *Comtoise*, de Besançon, le troisième à l'*Etoile*, de Saint-Pierre-lez-Calais.

La *Roubaisienne* a encore obtenu un *deuxième* prix pour mouvements d'ensemble sans commandement, mains libres. Ces mouvements ont été composés par M. Libouton.

La *Roubaisienne* a enfin obtenu un *troisième* prix, pour mouvements d'ensemble sans commandement, avec barres, composés par M. Piécevaux.

TOURCOING

Un suicide. — Une marchande de légumes de la rue Cappelle, au Chêne-Houplines, Mme Cardon, âgée de 60 ans environ, a été trouvée pendue dans son grenier, dimanche vers 6 heures du matin : on s'empressa de couper la corde, mais la mort remontait déjà à plusieurs heures.

Ce ne peut être que dans un accès de folie que la pauvre femme a pu attenter à sa vie. Au reste, il y a quelques années, et par deux fois, on avait dû l'interner à l'asile de Bailleul, elle donnait encore fréquemment des signes d'aliénation mentale.

Concours de Fresnes. — La chorale l'*Union Fraternelle* qui avait remporté à l'unanimité et avec félicitations le 1er prix de lecture à vue, a obtenu en outre le 3e prix d'exécution. Nous devons dire que des protestations générales se sont élevées contre la décision du jury.

Cette société a fait sa rentrée par le train de 6 h. 20. On l'a vivement acclamé et on lui a présenté de nombreux bouquets. La fanfare la *Fraternelle*, de la rue de Gand est venue au grand complet la recevoir à la gare.

Une première dépêche annonce que la fanfare du *Point Central* a obtenu le 1er prix de lecture à vue. On attend d'autres nouvelles favorables. Cette société fera sa rentrée aujourd'hui mardi.

La fortune s'en va en dormant. — Camille Stiémans, 25 ans fileur, demeurant au *Jambon* s'était *amusé ferme* samedi à Lille. Il rentra à Tourcoing par le dernier train mais il ne put gagner sa maison et fit un somme au Moulin-Fagot. A son réveil il constata avec douleur qu'il avait été allégé de son porte-monnaie contenant 36 francs et de sa montre en argent valant plus que cette somme.

Aux marchands ambulants. — Le règlement concernant les marchés, et marchands ambulants, comprend plusieurs dispositions très-sévères, qui ne sont malheureusement pas assez connues des intéressés. C'est ainsi qu'il est interdit à tout colporteur de rester *plus de quelques minutes* à la même place. M. Napoléon Labis, marchand épicier, rue de France à Roubaix, qui ne savait sans doute pas commettre un délit, s'est vu dresser procès-verbal, pour avoir stationné, pendant près d'une heure, débitant des épiceries et du chocalat, au même endroit.

Entre mari et femme. — Augustine Barbieux avait été frappée en 1887, d'un arrêté d'expulsion à la suite de condamnations pour diverses délits. Conduite à la frontière, sa peine finie, elle était aussitôt revenue par un autre chemin, retrouver son mari et ses enfants.

Comme cela arrive quelquefois, on ferma l'œil sur son cas et on aurait continué à la laisser tranquille, si elle n'avait pas donné de sujets de plainte. Mais cette femme avait la funeste habitude de boire, et dimanche elle avait encore une fois succombé à la tentation. Le mari ne fit ni une ni deux, et il vint demander à la police de le débarrasser de sa moitié, ce qui fut fait, non sans tapage, le jour de la Pentecôte vers 6 heures du soir.

Expulsés. — Deux convois d'expulsés belges, comprenant vingt-sept individus et sortant presque tous des prisons de Loos et de Lille, ont été conduits samedi et dimanche à la frontière de Mont-à-Leux.

Extradés. — Mignon Paul, âgé de 35 ans, commis à l'usine à gaz de Bruxelles, poursuivi par le parquet de cette ville, pour nombreux faux et altérations d'écritures, a été arrêté à Paris.

Desmet Félix, ouvrier agricole, à Desselghem, a été arrêté à Lille à la requête du procureur du Roi, de Courtrai, inculpé de vol d'un billet de 100 fr. et de nombreuses soustractions frauduleuses, au préjudice des personnes qui le faisaient travailler.

Mendicité. — Adolphe Kaluwé, âgé de 15 ans, se disant manœuvre de couvreur, mais n'exerçant, en réalité d'autre profession que celle de mendiant, a été trouvé demandant l'aumône de porte en porte, est arrêté. Au reste, ses frères et sœurs qui, comme lui, habitent Reckem, ne font autre chose que mendier à Tourcoing et aux environs.

LILLE

La Fête des Ecoles laïques à Lille. — Fidèle à notre principe de toujours renseigner le lecteur, nous ne ferons autour de la fête des écoles laïques ni la campagne du silence ni celle du dénigrement de parti pris, bien que la conduite de nos adversaires à l'égard des fêtes catholiques ait été de nature à légitimer l'une ou l'autre de ces attitudes.

Mais chacun dans la presse se trace sa règle de conduite suivant le respect qu'il a des autres et de soi.

Une fête d'ailleurs est une fête; elle est organisée avec plus ou moins de goût; elle dénote plus ou moins d'initiative ou d'ingéniosité dans la conception, plus ou moins de sûreté dans la réalisation; mais qu'un ballon s'élève, que des fusées partent que des musiques jouent au profit des écoles laïques ou en faveur des écoles catholiques, c'est toujours un ballon, des fusées et de la musique, et il y a un ridicule, dans lequel nous ne tomberons pas, — qui veut chez nos adversaires que tout ce qu'ils entreprennent soit magnifique, que tout ce que nous faisons soit médiocre.

Il ne nous coûte pas à nous, d'être sincère et d'être juste.

C'est pour rendre hommage à la vérité que nous constatons que la fête du Denier des écoles laïques a attiré beaucoup de monde dans l'après-midi dans les allées de l'Esplanade. Cela ne faisait pas une foule, mais cela faisait refuser des entrées, car nombre de personnalités que nous pourrions citer y ont surtout fait apparition *pour se faire voir*.

La fête a été organisée sur des bases plus populaires que ne le désire généralement le peuple lui-même.

Baraques sommaires pour jeux scéniques, boniments un peu lourds, buvette où l'on crie et où l'on chante en chœur, les coudes dans la bière. Tout cela tenait évidemment trop de la ducasse de village.

En outre, le terrain concédé à la société du denier pour sa fête est d'une telle immensité que, quoi qu'on y installe, il paraît toujours vide, les illuminations y semblent maigres, et les parties désertes et obscures y sont trop nombreuses.

Avec les éléments dont disposait le comité organisateur, il aurait dû se concentrer dans un espace plus restreint. Mais ça le regarde.

Festival de musique, vente de fleurs, cristaux et boissons, concerts d'amateurs douteux, voilà le bilan de la journée.

Quant à la soirée, qui devait être le clou de la fête, elle fut lamentable, la pluie ayant transformé avant dix heures les allées de l'Esplanade en une mare aussi bourbeuse que déserte.

A signaler parmi les choses intéressantes, la jolie cascade établie sur le pont Napoléon parmi les choses déplacées, les danses qui parfois manquaient de tenue, pour ne rien dire de plus.

Lundi soir, vers quatre heures et demie, un Roubaisien, Louis Lefebvre, demeurant rue Magenta, ayant voulu descendre du car à vapeur, à la marche, à Saint-Maurice, a roulé sur la chaussée et s'est fait une blessure légère à la tête.

EXPÉRIENCE A FAIRE

Des fleurs de tous pays assemblez un bouquet;
Combinez leurs parfums, extrayez leurs essences
Vous n'obtiendrez jamais d'arôme aussi parfait
Que celui du CONGO, roi des savons de France.
19665d J. CONDETTI.

NORD

Merlin jugé par Basly. — La *Nation* publie un article des plus curieux sur M. Merlin, sénateur du Nord et avocat à la cour d'appel de Douai.

La *Nation* raconte qu'un mineur de l'Escarpelle dont le fils avait été tué, avait résolu d'intenter une action en dommages et intérêts à la Compagnie, il avait confié son affaire à un avocat de Douai; mais un ami de M. Merlin persuada au père Dusseux que seul M. Merlin était capable, par sa haute position, d'obtenir du tribunal les dommages et intérêts qu'il réclamait, Dusseux le crut, retira son dossier des mains de l'avocat à qui il l'avait confié et le porta chez M. le sénateur. La *Nation* continue ainsi :

« Tout d'abod celui-ci demanda et obtint le renvoi de l'affaire à un mois, puis à un autre mois, puis à un autre mois encore. On atteignit ainsi l'époque des élections. Quand elles furent terminées, M. Merlin, renvoya à Dusseux père son dossier, prétextant qu'il était retenu au Sénat. C'était quelques jours avant les débats du procès. Dusseux défendu par un avocat pris à l'improviste, fut condamné aux dépens.

» Or, le même jour, Me Merlin plaidait devant la cour de Douai un autre procès beaucoup plus rémunérateur.

» Tel est l'homme qui préside la Commission des neuf. Vraiment, même dans le cas où des considérations d'ordre supérieur n'auraient pas déterminé notre vote, nous n'aurions pu nous résoudre à manifester de la confiance en ce haut courtisan, traître aux pauvres et valet des riches. » *Signé* : BASLY.

L'article dont nous venons de donner un extrait est signé de Basly, bien à même d'être renseigné sur cette affaire.

Les empoisonnements d'Armentières. — Toutes les personnes qui avaient éprouvé des douleurs intestinales, à la suite de l'absorption du pâté vendu ou donné par M. Descamps, sont aujourd'hui rétablies.

L'examen chimique fait par M. Lescœur a donné les résultats suivants : le pâté saisi le 30 mai par le commissaire de police contenait des germes de décomposition, tandis que le pâté saisi le lendemain par le juge d'instruction était absolument sain.

On ignore encore quelle suite sera donnée à cette affaire.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Il y a quelque temps, M. Caron, avoué à Arras, découvrait dans son grenier une vieille toile, noire et enfumée, sur laquelle on distinguait à peine, à travers une épaisse couche de poussière, les couleurs d'un portrait. Intrigué, M. Caron, sans y attacher pourtant grande importance, eut l'idée de confier son tableau à M. César Pattein, le peintre bien connu, en lui demandant d'examiner si cette vieille pinture pouvait avoir quelque valeur.

M. Pattein se mit à l'œuvre : après un travail aussi patient que délicat, il mit à jour un superbe portrait de la duchesse de Fontanges, par Pierre Mignard. Ce chef d'œuvre est aujourd'hui exposé à Arras, dans la vitrine de M. Rabache, miroitier, où il fait l'admiration de tous les connaisseurs. Ajoutons qu'il a été soumis à plusieurs experts qui ont attesté l'authenticité parfaite de la signature de Pierre Mignard.

— M. Antoine, accompagné de M. Albert Leroy, est parti de Lille dimanche à une heure et est arrivé à Arras à deux heures et demie. A six heures, un banquet a eu lieu à l'*Hôtel de l'Univers*. Au dessert, M. Héroghier, vice-président de l'Association philotechnique, a porté un toast à MM. Antoine et Le Roy. M. Antoine a répondu, et a parlé de la supériorité de la France sur la triple alliance. En terminant, il a bu à l'armée française A son tour, M. Leroy a bu à l'union de tous les Français.

A huit heures, une conférence a eu lieu au théâtre.

Le Casino de Boulogne-sur-Mer. — Notre correspondant de Boulogne nous écrit qu'il n'en est pas de cette cité, comme des autres étapes du voyage présidentiel qui, au lendemain de la réception, sont retombées dans leur marasme habituel. Boulogne doit, en effet, sa réputation balnéaire de ne pas laisser un instant de loisir à ses visiteurs. Elle le doit d'autant plus que le nombre de ces derniers s'accroît chaque jour et que la plupart des appartements situés dans les environs du Casino sont déjà retenus pour tout l'été. Le fermier, encouragé par la faveur croissante dont ses établissements sont l'objet, ne se repose pas sur les éloges que nos confrères lui ont prodigués à l'occasion des fêtes du 4 courant. M. Hirschler combine de nouvelles merveilles et organise tout un plan d'attractions ininterrompues. C'est ainsi qu'à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, et sur la demande unanime des abonnés, il a été décidé de faire une réédition du splendide éclairage des jardins et du Casino qui fut le clou de la soirée de mardi.

Ajoutons que le service de la plage est en pleine activité et que le chiffre des bains pris depuis le 1er juin dépasse de beaucoup celui de la période coïncidente pendant ces dernières années.

Nous ne nous trompions donc pas en disant, il y a quelques jours, que la présente saison s'annonce comme devant être exceptionnellement brillante.

BELGIQUE

Luingne. — *La première communion au couvent.* — La cérémonie de la première communion réunissait, lundi, au pensionnat Saint-Charles-Borromée, de nombreuses familles belges et françaises.

Le matin, le vénérable curé de la commune, M. Van Windekens, a dit la messe. Après l'évangile il a prononcé une émouvante allocution. Plusieurs cantiques ont été chantés avec sentiment par les élèves de l'établissement.

Une matinée musicale a été ensuite offerte aux parents des premières communiantes. Cette petite fête intime a pleinement réussi. L'après-midi les exercices ont continué. Tout le monde gardera le souvenir de cette excellente journée.

Mouscron. — Le conseil de discipline de la garde civique, sous la présidence de M. Dujardin, lieutenant, vient de se prononcer dans le cas de M. Clotaire Mulliez, qui a été condamné à un franc d'amende à son renvoi pour une année du corps, et à verser 50 fr. dans la caisse communale.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 9 juin.* — Auguste Hugue, rue Lacroix, 82. — Désiré Tetaert, rue de l'Alouette, cour Vervacke, 8. — Jeanne Delebois, rue des Champs, 48. — Charles Verbrugge, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 8. — Jeanne Brabant, rue des Longues-Haies, cour Tranquille, 2. — Uranie Ryser, rue des Anges, cour Liagre, 14. — Jeanne Devillier, boulevard d'Armentières, chez Duforest. — Angèle Vantieghem, rue du Fontenoy, 92.

Publications de mariages du 9 juin. — Médor Fabiane, 33 ans, préposé des douanes, à Roubaix, et Augustine Brouna, 18 ans, ménagère, à Wattrelos. — Edouard Lebargy, 29 ans, employé de commerce, à Roubaix, et Sophie Lebleu, 26 ans, sans profession, à Lille. — Augustin Roi, 24 ans, encaisseur, à Roubaix, et Marie Scellier, sans profession, à Longpré (Somme). — Paul Leduc, 29 ans, boucher, à Halluin, et Sidonie Dehambre, 25 ans, sans profession, à Roubaix. — Henri Lebrun, 20 ans, allumeur de gaz, à Roubaix, et Marie Parent, 22 ans, bobineuse à Croix. — Florimond Bayart, 23 ans, sans profession, rue de Lille, 33, et Césarine Toulemonde, 20 ans, sans profession, rue du Pays, 30. — Henri Voedts, 29 ans, mécanicien, rue Archimède, 48, et Marie Lefevère, 23 ans, piqurière, rue du Fontenoy, 183. — Théophile Mullie, 23 ans, tisserand, rue d'Isly, 20, et Mathilde Vandegehuchte, 21 ans, couturière, à Roubaix. — Henri Contreras, 34 ans, marbrier, rue de Lille, impasse des Arts, 8, et Marie Uyttenhove, 32 ans, ménagère, rue de Lille. — Charles Derck, 32 ans, domestique, rue Bayart, 46, et Octavie Verbrackel, 38 ans, journalière rue Bayart, 42. — Gustave Vandenbroucke, 25 ans, cocher rue de l'Espérance, 66, et Maria Willemyns, 20 ans, sans profession, rue de l'Espérance, 69. — César Bernaerd, 23 ans, contre-maître, rue Pellart, 120, et Blanche Kerkenrath, 20 ans, sans profession, rue de l'Alouette, 54. — Emile Delbar, 26 ans, sans profession, rue de la Tuilerie, 36, et Alphonsine Droux, 26 ans sans profession, rue Decrême, 173. — Désiré Delemotte, 26 ans, tisserand, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahutte, 3, et Eugénie Derycke, 26 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, 156. — Pierre Clery, 28 ans, tailleur de pierres, rue de Flandre, cour Dutholt, et Léonie Plays, 24 ans, bobineuse, quai de Marseille, maison Renaut. — Pierre Poulain, 24 ans, cabaretier, rue Bernard, 48, et Léontine Verleyn, 23 ans, sans profession, rue Magenta, 5. — Félix Verlinde, 28 ans, sculpteur, rue Saint-Roch, 13, et Elisa Claro, 29 ans, lingère, rue Cugnot, 19. — Aymable Facheaux, 6 ans, tisserand, rue de Mouveaux, cour Frère, 12, et Elise Lestienne, 47 ans, ménagère, rue de l'Alouette, 9. — Henri Gaudacle, 23 ans, charpentier, rue du Tilleul, 104, et Elise Mercier, 22 ans, soigneuse, rue du Tilleul, cité St-Louis, 48. — Casimir Bonuet, 24 ans, contre-maître à Teintignie, et Aurélie Lefebvre, 24 ans, fille de bureau, rue du Pile, 209. — François Ronnar, 25 ans, coiffeur à Lille, et Marie Scoden, 26 ans, servante, rue du Général-Chanzy, 5. — Hubert Hennebelle, 25 ans, camionneur, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, et Jeanne Noyon, 16 ans, piqurière, rue du Coq-Français. — Adolphe Persyn, 24 ans, boulanger, rue de Lille, 124, ce Marie Chotteau, 27 ans, tailleuse, rue due des Fleurs, 83. — Jean Montaigne, 26 ans, docteur en médecine, à Roubaix, et Marie Petit, 19 ans, sans profession, Neuville Saint-Remy. — *Déclarations de décès du 9 juin.* — Charles Lorthioir, 55 ans, tisserand, rue Jacquart, 16. — Florence D'haveloose, 2 ans 15 jours, rue de l'Espérance, 19. — Henri Machu, 67 ans, rue Archimède, cour Losfeld, 18. — Victoria Prenen, 68 ans, 7 mois, rue Bernard, cour Boyaval, 11 — Joseph Gauder, 5 mois, Grande-Rue, 411. — Zoé Verhoeven, 4 mois, rue Beaurewaert, 29.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Alfred TETTELIN-BAUDUIN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred-Louis TETTELIN, décédé à Roubaix, le 10 juin 1889, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le mercredi 12 courant, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 13 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Toulouse, 8.

Les amis et connaissances de la famille COUCKELHACHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de M. Carlos-Joseph-Charles COUCKE, décédé à Roubaix, le 10 juin 1889, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 12 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, quai de la Vigne, près de la brasserie Salembier.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mercredi 12 juin 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Stanislas SOYEZ, ex-cafetier, époux de Dame Zulma MORILLE, décédé à Roubaix, le 9 mai 1889, dans sa 41e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 13 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LÉNY, marguillier de la paroisse Saint-Joseph, décédé à Roubaix, le 11 juin 1888, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 13 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Carlos VERGIN, tapissier, décédé à Roubaix, le 7 mai 1889, dans sa quarante-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

PROPOS DU DOCTEUR

LE CHLORURE DE MÉTHYLE ET LE STYPAGE

Ce sera l'honneur du dix-neuvième siècle, d'avoir vu éclore cette magnifique découverte de l'anesthésie, qui permet d'une part aux chirurgiens d'entreprendre les plus grandes et les plus douloureuses opérations, sans douleur pour les patients et de l'autre aux médecins de calmer et de guérir souvent grand nombre de maladies qui sont la dépendance du système nerveux.

Mais dans les grandes opérations, il faut pour agir d'une façon efficace, obtenir anesthésie générale complète, c'est-à dire endormir le malade : tandis qu'il existe beaucoup de cas qui ne réclament pour l'opération qu'une action limitée, qu'une anesthésie locale.

On a essayé et convenablement réussi avec les pulvérisations d'éther sulfurique à l'aide de l'appareil de Richardson, mais ce procédé demande un certain temps, et n'est pas praticable avec le thermo-coutère ; l'on sait combien l'éther sulfurique est inflammable, puis le froid résultant de cette pulvérisation ne descend guère au-dessous de 15 degrés.

Le docteur Debove a pensé que le chlorure de méthyle remplacerait avantageusement l'éther, et ses expérimentations ont été couronnés de succès.

Le chlorure de méthyle est un gaz incolore d'une odeur éthérée, soluble dans l'alcool et dans l'eau, il se liquéfie à — 36 degrés.

On l'obtient en chauffant une partie d'alcool méthylique avec deux parties de sel marin et trois d'acide sulfurique concentré ; dans le commerce on le fabrique en traitant les vinasses, résidus de la fabrication du sucre de betterave.

Liquéfié à une température de 15 degrés, il exerce sur les parois du récipient qui le contient une pression de quatre kilogrammes.

Lorsqu'il s'évapore il donne un froid de moins de 22, et si à l'aide du siphon métallique inventé par M. Galant, on le projette sur un thermomètre on atteint un froid de moins 53.

La peau soumise à un pareil refroidissement est rapidement congelée ; elle blanchit devient dure et complètement insensible : mais cette action doit être de courte durée sans cela il y aurait congélation complète avec escharre et gangrène des parties contaminées.

Une fois la séance de congélation terminée la peau dans les endroits où l'opération a eu lieu, est le siège d'une vive rougeur qui dure quelquefois plusieurs jours, due à une paralysie des nerfs vasa-moteurs.

Si la congestion a été vive les globules rouges se transforment en granulations pigmentaires, donnant ainsi à la peau une teinte plus ou moins brunâtre.

La première idée de l'emploi de ce gaz a été de le substituer aux divers révulsifs employés, cautères, ventouses, pointes de feu etc. qui ne peuvent être employés sur une large surface ; ce sont les névralgies qui ont fourni les premières expériences.

Dans la névralgie sciatique si rebelle et si douloureuse, ce procédé a donné de très bons résultats, en pulvérisant rapidement toute la surface de la peau innervée par le nerf sciatique, c'est-à-dire en agissant en surface et non en profondeur afin d'exciter le plus grand nombre possible de terminaisons nerveuses.

La névralgie faciale est on le sait celle qui résiste le mieux à tous les traitements ; le traitement pour les pulvérisations méthyliques en est très long aussi, et très désagréable, si j'en juge par les essais dont j'ai connaissance.

Mais on a fait de la pulvérisation de ce gaz, une application très heureuse par l'ouverture des abcès à l'aide d'une modification due au docteur Bailly appelée *stypage*.

Le stype est un petit appareil composé d'un tampon d'ouate recouvert d'un morceau de taffetas, et maintenu à l'extrémité d'une tige de 15 à 20 centimètres. Ce tampon est destiné à recevoir le gaz pulvérisé qui vient s'y étaler sous forme d'un givre blanchâtre ayant — 22 degrés on applique ce tampon sur la peau à l'endroit où l'on veut faire l'opération ; au bout de 20 à 25 secondes la peau se raccornit en cupule de la largeur d'une pièce de cinq francs, devient blanche, dure comme du bois, et complètement insensible.

C'est-là, on en conviendra, une grande ressource pour la petite chirurgie, qui permettra de faire disparaitre toute appréhension chez les malades, en pouvant les opérer sans autres douleurs que celles causées par l'application du froid, douleurs très supportables et que tout le monde connait.

Dr Henri PERRUSSEL.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes d'histoire militaire sur la Révolution et l'Empire, par Albert Duruy. Un beau volume gr. in-18. Prix : 3 fr. 50.

On sait qu'Albert Duruy avait entrepris, dans les dernières années de sa vie, d'écrire l'histoire de nos institutions militaires pendant la Révolution et l'Empire. L'*Armée royale*, publiée l'an dernier par les soins de son frère Georges Duruy, était le seuil de ce monument historique que la mort l'a empêché d'élever.

Au cours de ses recherches, il avait rencontré quelques figures intéressantes à divers titres, et dont il fit l'objet d'une étude particulière. Le goût d'Albert Duruy n'était point banal. Quand son regard s'arrêtait sur une physionomie ou sur un épisode de notre histoire, c'est que l'homme et l'épisode étaient dignes de son attention, et l'examen qu'il lui consacrait témoigne avec éclat qu'il avait raison d'en juger ainsi.

On vient de réunir en volumes ces études épisodiques. Elles sont consacrées à Hoche, qui nous apparaît sous un jour curieux et nouveau ; à Dubois-Crancé, une des plus piètres idoles de la légende révolutionnaire ; au brigadier Muscar, figure aujourd'hui effacée et qui fut un des types les plus achevés de l'aventurier militaire ; au général Malet, dont la prodigieuse audace faillit escamoter l'Empire en un tour de main. Puis une lettre à M. Taine à propos du portrait qu'il a fait de Napoléon. Enfin, quelques pages de souvenirs personnels rapportés de sa campagne à l'armée du Rhin, où il servit avec l'entrain héroïque que l'on sait au début de la guerre de 1870.

En feuilletant ces pages où revit l'esprit si net, si pénétrant et si sûr d'Albert Duruy, où se révèle son grand cœur épris des gloires de bon aloi, et implacable aux idoles, on se sent pris d'un intérêt poignant ; la haute valeur de ces œuvres éparses nous dit ce qu'eut valu le monument d'ensemble qu'il nous préparait. (Calmann Lévy éditeur).

Jonathan et son continent. *La société américaine*, par Max O'Rell et Jack Allyn. Un beau volume gr. in-18. Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ces impressions sur l'Amérique ayant tout d'abord franchement annoncé qu'il ne faisait pas de l'histoire grave, mais anecdotique, pas de la grande peinture, mais des croquis, il en a profité pour être très fin, très amusant, très spirituel.

Ce sont des ombres chinoises à la Caran d'Ache, drôles et justes qui défilent sous les yeux jamais lassés des lecteurs. Et, malgré l'apparente légèreté du trait, Jonathan finit par se trouver bien campé devant vous, ressemblant sans être flatté.

Ce petit livre plaira à tous. Que de gros dont on n'en peut dire autant! (Calmann Lévy, éditeur).

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX

TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

BILLETS D'ALLER ET RETOUR

DE

PARIS A VENISE

(viâ Mont-Cenis)

Valables pendant trente jours

1re classe : 187 fr.; 2e classe : 135 fr.

Billets délivrés jusqu'au 30 septembre 1889 inclusivement, donnant droit d'arrêt dans toutes les gares situées sur le parcours, tant en France qu'en Italie, à l'aller et au retour, valables pour tous les trains.

Franchise de bagages de 30 kilog. sur le parcours P. L. M. seulement.

On peut se procurer des billets à première demande à la gare de Paris (P. L. M.), dans les bureaux-succursales de la Compagnie et dans les bureaux des agences : Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra; Lubin, 36, boulevard Hausmann; Cook et fils, 9, rue Scribe et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines; Gaze et fils, 7, rue Scribe. 19667d

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Quelques lignes utiles

Pour avoir santé, gaieté, vivacité d'esprit, ayez toujours cerveau, estomac et ventre libres; et, pour cela, faites usage des *Pilules Gicquel* si souveraines contre la constipation source de tant de maladies. Elles vous préserveront des maux de tête, névralgies, migraines, des étourdissements, des congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte. 19668d

LE MASSON

Dentiste-Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREP

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Marchés des laines d'Allemagne

BRESLAU. — Les transactions sont restées encore très calmes sur le marché aux laines de Breslau, pendant le courant du mois d'avril. Il a été vendu 1,500 qx. de laine de dos lavée, presque exclusivement de provenance polonaise et silésienne, à des prix variant entre 140 et 195 mk. Les acheteurs de cette qualité étaient des fabricants et commerçants indigènes, ainsi que quelques maisons de commission de la ville de Breslau. En laines non lavées, les offres non pas encore été bien nombreuses; il a été vendu à des laveurs des laines et à des fabricants du pays environ 1,000 qx de laines non lavées, de provenance polonaise et silésienne, à des prix variant entre 50 et 56 mk.

POSEN. — La bonne tendance qui s'est fait jour, à la dernière foire aux laines de Londres, ainsi que sur les marchés allemands, n'a pas été sans produire une bonne influence sur la place de Posen.

Il s'y est présenté un assez grand nombre d'acheteurs étrangers, qui se sont rendus acquéreurs de différents lots importants de laines de diverses qualités. Les détenteurs ont montré, dans ces cas, beaucoup de bonne volonté, de sorte que les affaires se sont faites facilement. Il a été vendu en laines, pour fournitures militaires, plusieurs centaines de quintaux.

En laines non lavées, des négociants en gros de Berlin ont pris environ 400 qx; un fabricant de Forst s'est rendu acquéreur d'un lot de 300 qx et un fabricant de la Saxe d'un lot de 350 qx de laines pour drap. Les prix payés pour ces lots atteignent à peine ceux payés à la dernière foire aux laines. Malgré ces ventes, le stock, à Posen, a atteint encore de 3,500 à 4,000 qx. de laines, consistant presque exclusivement en laines de bonne qualité.

Plusieurs lots importants de laines pour la fabrication du drap ont été achetés par des commerçants à la province. Pour les affaires à terme, il manque tout esprit de spéculation. Quelques commerçants de la province ont acheté à terme quelques petits lots, de provenance de bonne réputation tandis que les commerçants de Posen s'abstiennent complètement jusqu'ici.

(Rapport du consul de France).

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 8 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Le disponible a été l'objet aujourd'hui d'une très petite demande, mais les offres sont généralement trop basses pour que les détenteurs puissent y donner suite car ces derniers restent très fermes et ne poussent nullement à la vente. Aussi, notre marché est demeuré calme et nous n'avons pu enregistrer aucune affaire. Le terme est de son côté dans une situation analogue l'allure du marché est on ne peut plus calme et toutes les opérations de la journée se bornent à 25 b. On ne trouve pas de vendeurs à la cloture s'est faite sans aucune variation dans les prix. Les arrivages ont été 27 b. d'Angleterre. Voici le détail des ventes.

Disponibles (nulles).

A terme : 25 mars 166.58.

Cotons. — Nous avons en disponible une demande assez suivie, entravée parfois par les prétentions des vendeurs. Le choix était assez difficile pour les sortes d'Amérique et la pénurie des classements low-middling et strict low-middling Louisiane a fait reporter une grande partie des achats sur le middling Louisiane et le strict middling Texas qui se tenaient à 77 fr. Rien de saillant à signaler pour les autres sortes dont les prix restent stationnaires.

Le livrable par navires est demeuré sans affaires connues. A terme le ton du marché a été plus animé et on a enregistré davantage d'affaires. Dès l'ouverture, les prix étaient très tendu et on signale en cloture une avance 1/8 pour les mois de cette campagne, les mois de la prochaine sont sans changement. Les arrivages ont été de 51 b. importés de Savanilla par le steamer « San Francisco ». Les opérations se décomposent de la façon suivante :

Disponibles : 720 b. New-Orléans, 72.50 à 77; 246 Texas, 77 ; 15 Oomra, 52.50 ; 10 Broach 65 ; 54 Bhownugur, 59.50.

A terme : hier soir, 50 juillet, 70,25. Aujourd'hui 100 septembre, 70,25 ; 100 décembre, 66 ; 100 janvier, 66 ; 100 février, 66 ; 100 mars, 66 et 100 avril, 66.

Indigos. — Calme et sans affaires. A terme la cote est inchangée.

Bois de teinture. — On signale des arrivages prochains assez importants, mais ils sont en majeure partie vendus à l'avance. Aujourd'hui on a traité à con